

FORMATION Sauveteur Secouriste du Travail



SST - Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Version 2 Mise à jour le 2 Mars 2026

Objectifs de la formation : (Version 8 – 01/2021)

Les compétences du sauveteur secouriste du travail se déclinent en 2 grands domaines de compétences :

- Domaine de compétences 1 : être capable d'intervenir face à une situation d'accident
- Domaine de compétences 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

Le 1er domaine de compétences comporte 5 compétences répertoriées :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
3. Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
4. Alerter ou faire alerter les secours
5. Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Le 2e domaine de compétences comporte 3 compétences :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
2. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
3. Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

Modalités d'évaluation : Évaluation formative, 2 évaluations certificatives qui ont lieu en fin de formation, consistent en une mise en situation d'accident du travail simulée, ainsi que d'un échange et un questionnaire simple par le formateur, selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS permettant de valider le stagiaire.

Durée : 14 h de face à face pédagogique soit deux journées de formation

Rythme et mode d'accompagnement : Temps plein en présentiel

Modalités d'accès : Analyse du besoin pouvant être réalisée par téléphone ou en présentiel mais également par mail avec notre formulaire en ligne en cliquant sur ce lien "[ma demande](#)"

Proposition commerciale valable 1 mois

Élaboration d'un contrat ou d'une convention de formation

Envoi d'une convocation collective précisant les modalités de déroulement de la formation

Stagiaires : 4 à 10 personnes

Prérequis : Il n'y a pas de prérequis à la formation SST. Elle peut être suivie par tout salarié ou assimilé, ou toute personne ayant pour objectif de retrouver une situation de salarié (demandeur d'emploi notamment).

Public concerné : Toute personne apte à porter secours au sein de son établissement, travailleurs et particuliers

Maintien des connaissances : La formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences) est à effectuer dans les 24 mois. Il appartient à l'établissement qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent (recommandation annuelle).

Accessibilité : Formation accessible au public en situation de handicap, nécessite de pouvoir réaliser l'ensemble des gestes de secours et des objectifs.

Le stagiaire en situation de handicap qui est dans l'impossibilité de réaliser les gestes et d'atteindre les objectifs peut suivre la formation et se verra remettre une attestation de suivi de formation.

Lieu : Au sein de votre établissement, salle de location à proximité de votre établissement

Moyens et supports : Vidéoprojecteur, ordinateur, plan d'intervention SST, mannequins adulte/enfant/nourrisson, défibrillateur, maquillage.

Tenue et matériel(s) à prévoir : Tenue adaptée, nécessaire pour prendre des notes, votre téléphone portable.

Délai d'accès : environ 15 jours à réception des documents contractuels signés

Intervenant : Formateur SST ayant son certificat validé par l'INRS

Attribution finale : Carte SST individuelle, aide-mémoire SST

Programme :

- Accueil des participants et présentations
- Le Sauveteur Secouriste du Travail
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Examiner la victime
- Faire alerter ou Alerter
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Mise en Situation Professionnelle

L'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ **40/60**

Tarif formation HT : A partir de 1450,00 €

Évaluation de la formation : mise à jour 2 Mars 2026 Nombre de sessions : 24

-taux de satisfaction : 100%

-taux de réussite : 100%.

-taux de recommandation : 100%

Nos taux sont calculés par rapport aux évaluations de nos participants

Références juridiques : Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (**art. L.4121-1**) Ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (**art. R.4224-16**) et la présence de secouristes (**art. R.4224-15**).

L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Document de référence INRS : Guide des données techniques (V5 01/2024)